

7^{ÈME} MEETING D'AUTOMNE DE L'ANNEAU DU RHIN TROPHÉE D'ALSACE BY HANKOOK

Circuit de l'Anneau du Rhin – 2 & 3 Octobre 2020

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Définition de l'épreuve.

L'épreuve « Trophée d'alsace by Hankook » a le statut d'épreuve avec participation étrangère autorisée. L'épreuve est composée de la série VW Fun Cup.

Article 2. Organisation.

L'épreuve est organisée par Kronos Events, Rue des Pieds d'Alouettes 37 à 5100 Naninne en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA, les prescriptions du RACB SPORT avec autorisation de la FFSA, les règlements sportifs et techniques des séries composant l'épreuve, le présent règlement particulier ainsi que ses annexes et/ou additifs. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les règlements du championnat figurent à l'adresse www.racb.com.

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve : 7^{ème} Meeting d'Automne de l'Anneau du Rhin
Trophée d'Alsace by Hankook

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium
RACB SPORT
Rue d'Arlon 53
B-1040 BRUXELLES (Belgique)
Téléphone : +32 22 87 09 11
Fax : +32 22 30 75 84
E-mail : sport@racb.com

3.3 Organisateur : Kronos Events SA
Rue des Pieds d'Alouettes 37
B-5100 NANINNE (Belgique)
Téléphone : +32 81 63 23 80
Fax : +32 81 40 17 25
E-mail : races@kronosevents.be

3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 2 octobre 2020 à 09h00 : voir organisateur
À partir du vendredi 2 octobre 2020 à 10h : Circuit de l'Anneau du Rhin

3.5 Date et lieu de l'épreuve : 02 et 03 octobre 2020
Circuit de l'Anneau du Rhin (France)

3.6 Circuit : Circuit de l'Anneau du Rhin – Biltzheim – France
Longueur : 3621 m
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre

3.7 Engagement : à rentrer auprès de l'organisateur.

VW Fun Cup : Clôture et paiement des droits simples : le 29 septembre 2020 à 18h00. Le promoteur se réserve le droit de refuser toute participation.

3.8 Vérifications sportives : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Chalet organisation.

Pour les pilotes, le passage aux vérifications sportives est obligatoire. Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

3.9 Vérifications techniques : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Box Pitlane

3.10 Tableau d'affichage officiel : Chalet organisation

3.11 Briefings : Timing en annexe du présent règlement

Ils auront lieu dans le Club Kronos.

Le briefing, si possible en raison des mesures COVID19, est obligatoire pour les pilotes et les teams managers. Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

3.12 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général.

3.13 Parc fermé :

Lieu : Pitlane

3.14 Durée de la course :

Suivant le timing en annexe du présent règlement

3.15 Essence :

Les concurrents peuvent aller se fournir en essence à la pompe Avia située à Sainte Croix en Plaine – Z.A. Rue des Vosges 68127 Niederhergheim (10km du circuit). Les concurrents sont autorisés à ravitailler dans leurs voies des stands respectives.

3.16 Eclairage et numéros :

Les numéros de course apposés sur les véhicules doivent être visibles en tout temps. Toute irrégularité sera sanctionnée par un arrêt obligatoire au stand jusqu'à réalisation complète de l'obligation.

Sont autorisés au maximum :

1. Deux phares longue portée d'un diamètre maximum de 160 mm et d'une puissance maxi de 55 Watts. (Ampoules Type H3)
2. Deux phares anti-brouillard ou de route d'un diamètre maximum de 140 mm et d'une puissance de 55 Watts. (Ampoules Type H4)
3. Deux phares de virage rectangulaire d'une surface maximum de 140 mm X 45mm et d'une puissance maxi de 55Watts. (Ampoules Type H3)

Les phares au Xenon sont proscrits ainsi que tout système permettant d'augmenter la puissance de l'éclairage. Si un autre système d'éclairage est autorisé, il sera défini par la publication d'un additif. L'usage intempestif des phares dits de longue portée est strictement interdit. Cet usage sera considéré comme un comportement anti-sportif.

L'annexe 3 – Revision 1 – additif 1 est validée pour toutes les versions de la VW Fun Cup.

L'emplacement des phares longue portée n'est permis que sur la barre avant, fixée sur les anneaux de fixation du capot. Un tendeur anti-vibrations est autorisé.

En aucun cas, il n'est autorisé d'éteindre les phares du véhicule lorsque celui-ci est en piste et que la procédure de nuit est ouverte. Tout constat sera suivi d'un rapport auprès du collège des Commissaires Sportifs et sanctionné d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification.

L'usage des clignoteurs doit être strictement conforme au code de la route. Les clignoteurs indiquent l'endroit vers lequel vous vous dirigez et non l'inverse.

Sur piste, pendant les procédures de nuit, il faut au grand minimum un point lumineux avant et un point lumineux arrière en fonction. Si une voiture roule sans cette obligation, elle sera obligée de rentrer dans son stand pour réparation.

Les systèmes d'appel de phares type « Flash Light » sont interdits.

Article 4. Officiels.

Président de l'ASA du Rhin	Daniel Haeffelin (Fra)	Lic. FFSA 12679
Promoteur du Meeting	Marc Van Dalen (Bel)	Lic. RACB 3063
Coordinateur du Meeting	François Rinaldi (Fra)	Lic. FFSA 36697
Coordinateur du Meeting	Joshua Reibel (Fra)	Lic. FFSA 183292
<u>4.1 Direction de course :</u>		
Directeurs de Courses & d'épreuve	Laurent Voogt (Bel)	Lic. RACB 1426
	Bernard Delvenne (Bel)	Lic. RACB 2398
Track Manager	Caroline Bugatti (Fra)	Lic. FFSA 143436
<u>4.2 Secrétariat du meeting :</u>		
	Valérie De Backer (Bel)	Lic. RACB 1991
	Nathalie Daubremé (Bel)	Lic. RACB 3183
<u>4.3 Commissaires sportifs :</u>		
Président du Collège :	Wim Cools (Bel)	Lic. RACB 3481
Membres :	Noël Deberdt (Bel)	Lic. RACB 1269
	Ludo Peeters (Bel)	Lic. RACB 0754
<u>4.4 Commissaires techniques :</u>		
Chef de file :	Ghislain Verriest (Bel)	Lic. RACB 3021
Délégué technique VWFC	Christophe Anciaux (Bel)	Lic. RACB 3525
<u>4.5 Service Médical :</u>		
Circuit :	Jean Michel Macher (Fra)	Lic. FFSA 159627
<u>4.6 Service de chronométrage :</u>		
	Michael Goblet (Bel) – RIS Timing	Lic. RACB 2375
<u>4.7 Sécurité et commissaires de piste & stand :</u>		
Direction	Franck Bravin	Lic. FFSA 183638
Assistant	TBA	Lic. FFSA
<u>4.8 Relations Concurrents :</u>		
	Pascal De Backer (Bel)	Lic. RACB 3824
	Michel De Backer (Bel)	Lic. RACB 2930
	Yves De Groote (Bel)	Lic. RACB 3900
	Quentin Hotton (Bel)	Lic. RACB 3811
	Didier Hutsebaut (Bel)	Lic. RACB 3876
<u>4.9 Coordinateurs Pitlane :</u>		
	Thierry Jacobs (Bel)	Lic. RACB 0066
	Pascale Jacobs (Bel)	Lic. RACB A284
	Arnaud Vandembroucke (Bel)	Lic. RACB A380

Article 5. Timing.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Départs des compétitions : Les procédures seront données lors du briefing.

5.2 Ouverture du paddock : Vendredi 1^{er} octobre 2020 à partir de 09h00. Voir Timing.

Article 6. Laissez-passer – Cartes de Fonction.

Un Pass voiture est obligatoire, il sera disponible sur le site de la série.

Article 7. Assurance.

En plus des assurances du circuit, l'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière. Numéro de police : 730.261.439 (Axa)

Article 8. Divers.

- 8.1 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.
- 8.2 En VW Fun Cup, les fenêtres Pit Stop auront lieu toutes les 40 minutes, ouverture 7'30'' avant et fermeture 7'30'' après l'heure idéale.
- 8.3 Le directeur de course de la série et/ou le directeur de l'épreuve, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.
- 8.4 Droit de réclamation :
Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : 500 €
Droits d'appel :
Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : 2.000 €
Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6.000€
- 8.5 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 8.6 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leur paddock respectif, 30 minutes avant l'heure de début de leurs courses.
- 8.7 Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses est limité suivant la norme FIA, conforme à l'homologation en vigueur du circuit.



Powered by



8.8 La présence de toute source de chaleur produisant une flamme est défendue dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Il est strictement interdit de souder ou fumer dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Les contrevenants encourent une pénalité financière de 250€ par infraction.

8.10 VW Fun Cup – BiPlaces – Arrêts aux stands :
Le temps d'arrêt obligatoire (pit IN/OUT) : 2'00" avec passager, 2'30" sans passager.

Visa RACB Sport : C-A-TDA-013 (18/09/2020)



Powered by



7ème Meeting d'Automne de l'Anneau du Rhin

Trophée d'Alsace by Hankook

02 – 03 October 2020 (Final 1)

Friday 02 Octobre 2020

08.00	08.50	Paddock Open For Truck	
09.00	12.00	Paddock Open For Cars	NO TRUCK ENTRY
12.00	13.00	Paddock Open For Truck	
13.00		Paddock Open For Cars	NO TRUCK ENTRY
17.00	17.15	Paddock Open For Truck	

14.00	<i>Administrative OPEN For Paying Practices</i>		
14.00	17.00	<i>Administration and Technical Checking</i>	

15.00	VW Fun Cup		Team Manager Briefing
14.00	14.45	RACB	45 min Theoretical One Day License
17.25	19.25	VW Fun Cup	120 min Paying Practices 250€
19.30	22.00	VW Fun Cup	150 min Qualifying

Saturday 03 Octobre 2020

08.00	08.50	Paddock Open For Truck	
09.00		Paddock Open For Cars	NO TRUCK ENTRY
12.30	13.15	VW Fun Cup	45 min Testing
17.00		VW Fun Cup	Fast Lane Open
17.10	17.15	Board 15 Minutes	Pit Open
17.15		Board 10 Minutes	Pit Close
17.20		Board 5 Minutes	All Cars on Grid
17.22		Board 3 Minutes	Grid Clear
17.24		Board 1 Minute	Engines Start
17.25		Green Flag	Formation Lap
17.30	01.30	VW Fun Cup	480 Min RACE
			Window 40 min

Sunday 04 Octobre 2020

01.30		VW Fun Cup	Chequered Flag
01.45			Podium
02.00	14.00	Paddock Open	For Cars and Trucks



E V E N T S

